



Commission des champs de bataille nationaux

**Budget des dépenses
2001-2002**

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-97

ISBN 0-660-61519-3

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

**HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Section I: Messages | 5 |
| Message de la Ministre | 5 |
| Déclaration de la direction | 6 |
| Section II: Vue d'ensemble du ministère | 7 |
| 2.1 Quoi de neuf | 7 |
| 2.2 Mandat, rôles et responsabilités | 7 |
| 2.3 Objectif de la Commission | 9 |
| 2.4 Contexte de la planification | 9 |
| 2.5 Dépenses prévues de la Commission | 10 |
| Section III: Plans, résultats, activités et ressources | 11 |
| 3.1 Renseignements détaillés sur les secteurs d'activité | 11 |
| 3.2 Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes | 13 |
| Section IV: Renseignements financiers | 15 |
| Source des recettes disponibles | 15 |
| Section V: Autres renseignements | 17 |
| Index | 19 |

Section I: Messages

Message de la Ministre

À l'ère de la mondialisation et avec l'arrivée de technologies nouvelles et convergentes, les pays du monde entier sont de plus en plus préoccupés par la manière de conserver et de renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, et de promouvoir la diversité culturelle à l'échelle nationale et sur la scène internationale. Ces questions ne sont toutefois pas nouvelles pour le Canada. La dispersion et la diversité de notre population et, bien entendu, la proximité des États-Unis ont fait en sorte que nous ne pourrions jamais tenir notre espace culturel pour acquis.



Relever ces défis, voilà la mission du portefeuille du Patrimoine canadien. Pour y arriver, le Ministère et les 18 organismes et sociétés d'État du portefeuille ont établi des programmes et des politiques solides et efficaces afin de s'assurer que les Canadiens et Canadiennes peuvent choisir de lire, d'entendre et de voir des créations d'ici, tout en demeurant ouverts à ce que le monde a de mieux à offrir. Au nombre de ces diverses stratégies, mentionnons des subventions et des règles, de l'aide professionnelle et technique ainsi que des activités de sensibilisation.

Bon nombre des importantes initiatives menées par le portefeuille du Patrimoine canadien, dont celles de la Commission des champs de bataille nationaux, comptent sur des partenaires. Parmi ceux-ci se trouvent les provinces et les territoires, d'autres organismes et ministères du gouvernement du Canada, des groupes de bénévoles, des associations professionnelles de même que des gens d'affaires. Mais par-dessus tout, le Ministère et les organismes et sociétés d'État qui y sont reliés sont fiers de prendre part au succès que remportent nos artistes, athlètes et citoyens pleinement engagés dans la vie de leur pays.

Ce rapport met en valeur les objectifs de la Commission des champs de bataille nationaux pour les trois prochaines années, les initiatives qui lui permettront de continuer à réaliser son mandat et les résultats qu'elle compte atteindre.

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 de LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____
André Juneau, Président

Date : _____ 6 février 2001 _____

Section II : Vue d'ensemble du ministère

2.1 QUOI DE NEUF

À l'été 2000, la Commission des champs de bataille nationaux s'est vu confier la gestion de la Maison Louis-S.-St-Laurent sise au 201, 203 Grande Allée Est à Québec.

À l'automne 2000, la Commission a entrepris des travaux majeurs d'aménagement du site des grands événements afin de permettre aux différents organismes utilisant ce site, tels que le Carnaval de Québec, la Fête nationale, le Concours hippique et le Festival d'été de Québec d'obtenir des services d'aqueduc, d'égout, d'électricité, de câblodistribution et de téléphonie. Durant la même période, la phase 2 de la réfection du réseau routier a été entreprise soit la réfection complète de la chaussée des avenues des Braves et du Cap-aux-Diamants.

2.2 MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

MANDAT

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat et ses pouvoirs d'une Loi de 1908 du Parlement canadien, la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et de ses amendements. Son mandat est d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec et de les convertir en un parc national.

RÔLES

La Commission est chargée de l'acquisition, de l'administration et de la gérance desdits champs de bataille ainsi que de la gestion des fonds contribués pour lesdits objets. Elle doit concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain. Elle doit préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures, le mettre en valeur de façon à ce que la population bénéficie pleinement de ses richesses, y découvre l'histoire du Canada et la place que ce parc y occupe.

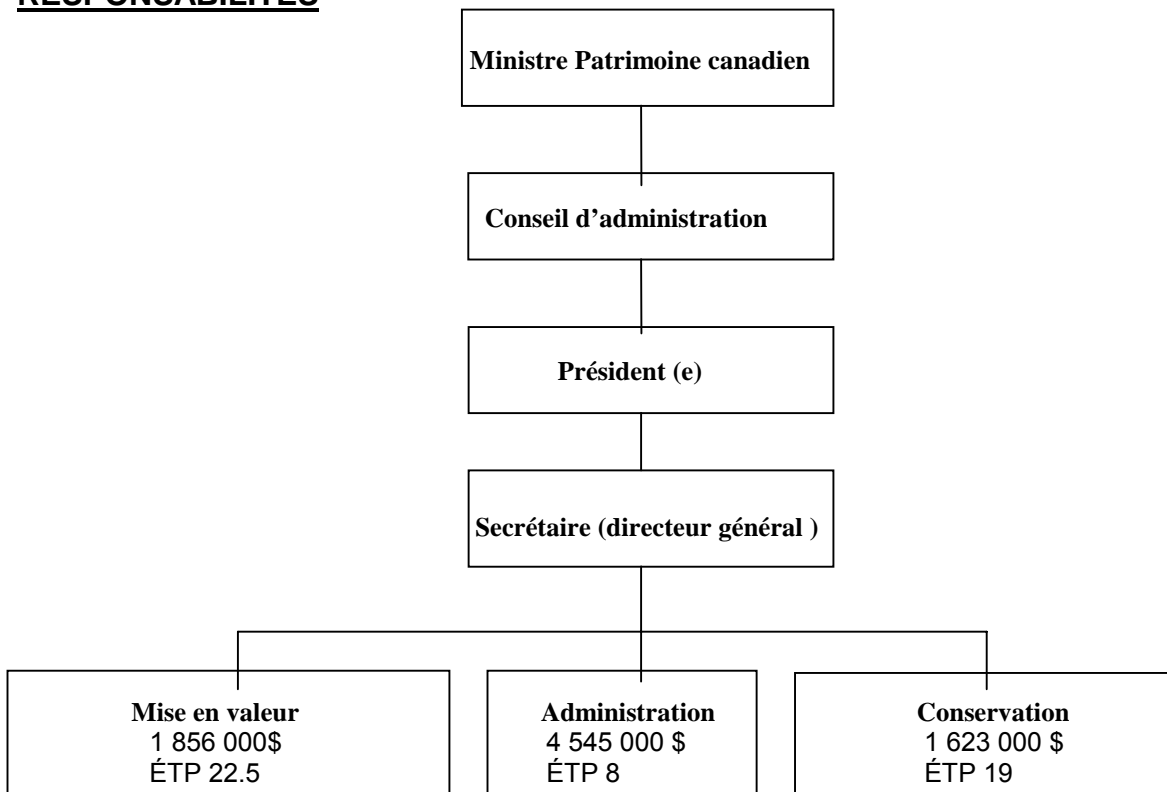
Le territoire administré par la Commission des champs de bataille nationaux comprend :

- le parc des Champs-de-Bataille, mieux connu sous le nom de plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;

- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- les voies de circulation limitrophes telles que, les avenues des Braves, De Laune et de Bernières;
- deux tours Martello sur le site des plaines d'Abraham et une tour dans la Ville de Québec;
- la Maison Louis-S.-St-Laurent sise au 201, 203 Grande Allée Est à Québec.

Le territoire de la Commission constitue l'un des sites historiques les plus importants au Canada. Les plaines d'Abraham forment le plus important parc urbain à Québec. Il fut constitué dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde et se compte parmi les plus prestigieux. Ses aspects historiques, culturels, récréatifs, naturels voire scientifiques en font un parc qu'on peut qualifier d'unique.

RESPONSABILITÉS



2.3 OBJECTIF DE LA COMMISSION

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les Champs-de-Bataille nationaux de Québec et ses environs.

2.4 CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

Certains facteurs auront une incidence sur le fonctionnement de la Commission pendant les prochaines années et influenceront de façon importante ses plans et priorités à l'avenir :

- la réfection et la mise à la norme de la Maison Louis-S.-St-Laurent, le développement d'un centre d'interprétation en hommage à cet ex-Premier Ministre du Canada et l'analyse d'autres utilisations possibles;
- la réalisation de son plan d'investissement et d'opération à long terme visant la réfection des principales infrastructures et le développement de projet de mise en valeur et de protection de cet important site historique, notamment d'effectuer des fouilles archéologiques;
- l'accroissement de la fréquentation du site et l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités entraînant une demande grandissante de services publics par exemple les toilettes publiques;
- l'exploitation de l'exposition « Odysée Canada » dotée des plus récentes technologies (images virtuelles, décor mécanisé, écran mobile, effets spéciaux, maquette, etc.) mettra en évidence les plaines d'Abraham comme pierre angulaire de l'histoire et des sciences naturelles au Canada. Cet attrait majeur sera présenté sur deux étages à la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et l'ouverture officielle est prévue en mars 2001;
- renouvellement de la convention collective et l'application d'un nouveau cadre de gestion des ressources humaines;
- la conciliation de l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain afin de répondre le mieux possible aux attentes des Canadiens et des Canadiennes;
- l'évolution technologique et l'adaptation nécessaire des moyens d'information et de communication notamment afin de répondre au programme « le Gouvernement en direct »;
- la création de nouveaux partenariats pour améliorer les services à la clientèle et répondre aux programmes et initiatives du gouvernement;

- la concurrence dans le milieu touristique et l'importance d'assurer une présence de qualité et une visibilité positive du gouvernement du Canada à Québec.

2.5 DÉPENSES PRÉVUES DE LA COMMISSION

| (En milliers de dollars) | Prévisions de dépenses 2000-2001 | Dépenses prévues 2001-2002 | Dépenses prévues 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 |
|---|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Dépenses brutes du programme | 8,874 | 8,024 | 7,180 | 7,363 |
| Rajustements ** | 3,610 | --- | --- | --- |
| Total du Budget principal des dépenses | 12,484 | 8,024 | 7,180 | 7,363 |
| Moins : Recettes disponibles | 850 | 900 | 900 | 900 |
| Total des dépenses prévues et coût net | 11,634 * | 7,124 | 6,280 | 6,463 |
| Équivalents temps plein | 50 | 50 | 50 | 50 |

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant, incluant les dépenses du budget supplémentaire.

**Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

Section III: Plans, résultats, activités et ressources

Conservation et mise en valeur

3.1 RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Objectif du secteur d'activité

Les objectifs de la Commission des champs de bataille nationaux demeurent :

- la conservation de son territoire et de ses ressources;
- la mise en valeur de son territoire et de ses ressources;
- la prestation de services de qualité;
- la visibilité du gouvernement canadien.

- Description du secteur d'activité

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité "Conservation et mise en valeur" qui se subdivise en trois gammes de services :

➤ **la conservation** – regroupant les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

➤ **la mise en valeur** – regroupant les services suivants :

- l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;

- l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
- la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

➤ **l'administration** – comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

• **DÉPENSES PRÉVUES (en milliers de dollars) ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP)**

| Prévisions de dépenses 2000-2001 | Dépenses prévues 2001-2002 | Dépenses prévues 2002-2003 | Dépenses prévues 2003-2004 |
|----------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 12,484 \$ * | 8,024 \$ | 7,180 \$ | 7,363 \$ |
| 50 ETP | 50 ETP | 50 ETP | 50 ETP |

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

3.2 PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES CONNEXES

| Principaux engagements en matière de résultats | Résultats escomptés | Activités connexes | Ressources(en dollars)* | | |
|--|--|---|-------------------------|-----------|-----------|
| | | | 2001-2002 | 2002-2003 | 2003-2004 |
| Un des plus beaux parcs au monde | Le respect du plan d'aménagement et l'embellissement du parc par des aménagements horticoles | <u>Activités d'aménagement et d'horticulture</u> -Maintien et ajout d'aménagements horticoles. -Travaux arboricoles dont le remplacement des arbres morts. -Projets spéciaux et mise en lumière. | 440 000 | 440 000 | 440 000 |
| La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine | La surveillance et l'entretien du parc et de ses biens | <u>Activités du Service d'entretien</u> -Réparations et remplacement des pièces d'ameublement du parc et de signalisation -Réparations des immeubles, véhicules et infrastructures. -Nettoyage du site et immeubles. | 754 343 | 754 343 | 754 343 |
| | | <u>Projets spéciaux</u> : -Travaux de réfection et d'aménagement. | 900,000 | | |
| | | <u>Activités du Service de sécurité</u> -Patrouille, gardiennage et surveillance sur le site et aux immeubles. | 278 000 | 278 000 | 278 000 |
| La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays | Les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée | <u>Activités du Service à la clientèle</u> -Réception de la clientèle -Animations diverses -Présentation d'expositions | 338 162 | 338 162 | 338 162 |
| | | <u>Activités du Service des communications</u> | 91 000 | 91 000 | 91 000 |
| | Projets de partenariats financiers | -Promotion des activités | 50 000 | 50 000 | 50 000 |
| | Le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas | -Recherche de commandites et d'échange de services | 150 000 | 150 000 | 150 000 |
| | La satisfaction du public | <u>Activités financières</u> -Opération des stationnements | | | |

*Exclus les services administratifs, les projets spéciaux de réfection majeure et les subventions tenant lieu d'impôts fonciers.

Section IV: Renseignements financiers

Source des recettes disponibles

| (En milliers de dollars) | Prévisions des recettes 2000-2001 | Recettes prévues 2000-2001 | Recettes prévues 2002-2003 | Recettes prévues 2003-2004 |
|---|---|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Stationnements : | 616 | 662 | 662 | 662 |
| Droits d'entrée : | 55 | 55 | 55 | 55 |
| Droits — activités d'animation : | 40 | 40 | 40 | 40 |
| Location de locaux : | 139 | 143 | 143 | 143 |
| TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES : | 850 | 900 | 900 | 900 |

Section V: Autres renseignements

Liste des Lois et règlements

| | |
|---|--|
| Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec | 1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements |
| Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux | DORS/91-519, 5 septembre 1991 |

Site Internet

Adresse Internet : www.ccbn-nbc.gc.ca

Index

| | |
|--|----|
| A | |
| Accueil et l'information | 11 |
| Activités connexes | 13 |
| Administration | 12 |
| Aménagement..... | 11 |
| Animation pédagogique | 12 |
| Autres renseignements | 17 |
| C | |
| Communication | 12 |
| Conservation | 11 |
| Contexte de la planification | 9 |
| D | |
| Déclaration de la direction..... | 6 |
| Dépenses prévues | 10 |
| Dépenses prévues et équivalents temps plein..... | 12 |
| Description du secteur d'activité..... | 11 |
| E | |
| Entretien..... | 11 |
| Équivalents temps plein | 12 |
| L | |
| Liste des Lois et règlements | 17 |
| M | |
| Mandat | 7 |
| Mandat, rôles et responsabilités | 7 |
| Message de la Ministre | 5 |
| Messages..... | 5 |
| Mise en valeur..... | 11 |
| O | |
| Objectif de la Commission | 9 |
| Objectif du secteur d'activité | 11 |
| P | |
| Plans, résultats, activités et ressources | 11 |
| Principaux engagements en matière de résultats | 13 |

| | |
|---|----|
| Q | |
| Quoi de neuf | 7 |
| R | |
| Renseignements détaillés sur les secteurs d'activités | 11 |
| Renseignements financiers | 15 |
| Responsabilités | 8 |
| Ressources | 13 |
| Résultats escomptés | 13 |
| Rôles | 7 |
| S | |
| Site Internet | 17 |
| Source des recettes disponibles | 15 |
| Surveillance et sécurité | 11 |
| V | |
| Vue d'ensemble du ministère | 7 |